

vivre Hyères

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS

N°177

PRINTEMPS 2019

WWW.HYERES.FR



Le renouveau de la place Clemenceau et du jardin Denis



Dépliant « luttons
contre les moustiques »
à l'intérieur

8

POLITIQUE PUBLIQUE

Le budget primitif 2019 : la marque
d'une parfaite santé financière

11

COMMERCE

Fortes mesures en soutien
aux commerçants



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

JE DONNE, TU RÉCUPÈRES

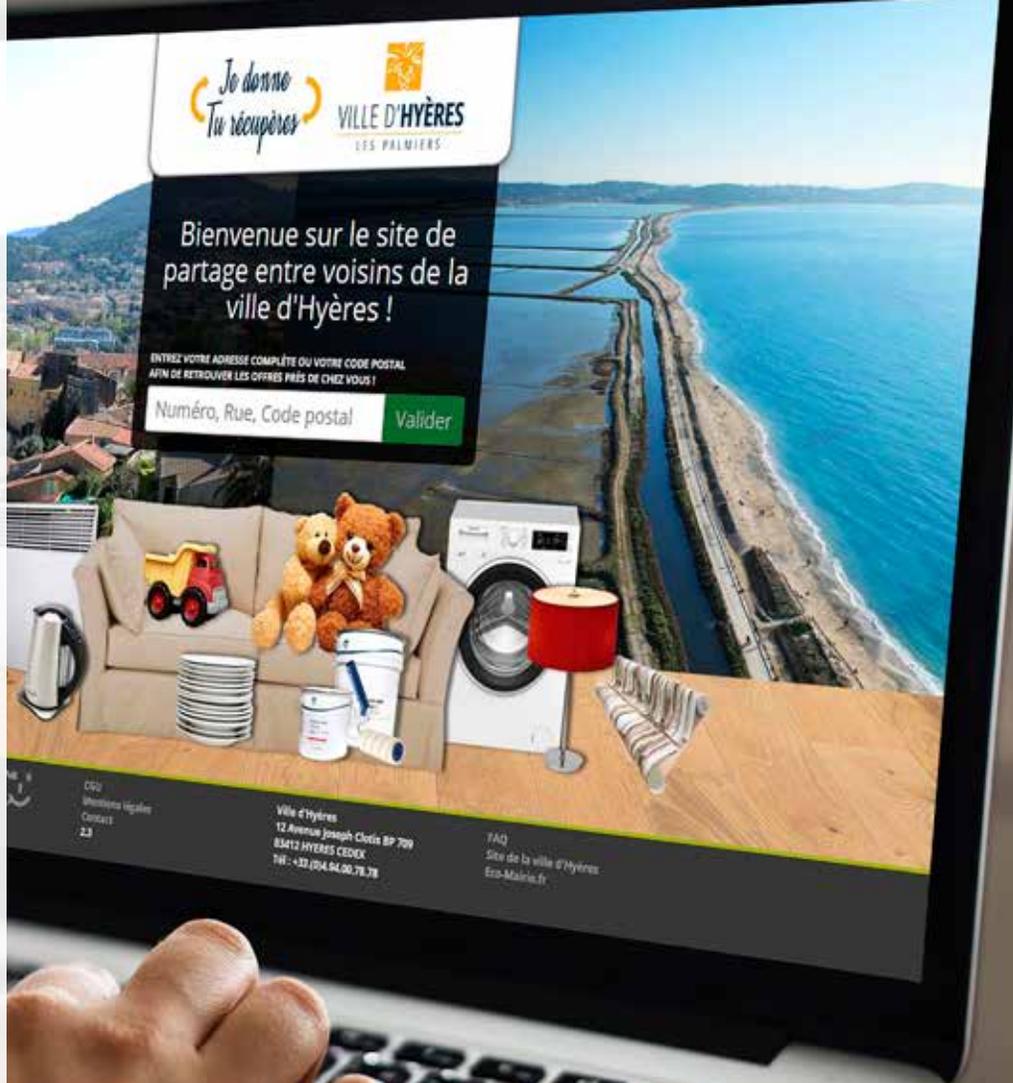
La ville d'Hyères en partenariat avec Véolia et Écomairie vient de lancer un site de dons d'objets : hyeres-recup.fr.

L'objectif est de réduire les coûts de ramassage des déchets pour la collectivité en incitant les habitants à donner une deuxième vie aux objets (peinture, électroménager, meubles, vaisselle, jouets, ...) sous la forme d'un don.

Vous pouvez dès à présent y déposer et consulter les annonces près de chez vous en renseignant votre adresse postale.

Les personnes intéressées par votre annonce prendront contact directement avec vous.

Un geste citoyen qui contribue à la protection de notre environnement en donnant une deuxième vie aux objets.



Sommaire

RETOUR EN IMAGES	4
février - mars	
ÉVÈNEMENTS	6
Le renouveau de la place Clemenceau et du jardin Denis	
POLITIQUE PUBLIQUE	8
Budget primitif 2019 : la marque d'une parfaite santé financière	
COMMERCE	10
Nos foires et nos marchés	
Le maire annonce de fortes mesures en soutien aux commerçants	11
CADRE DE VIE	12
Une salle pour les Captois	
PROXIMITÉ	14
Le fleurissement d'Hyères commence à la Riperte	

ENVIRONNEMENT	16
L'Opération Grand Site validée par le ministère	
JEUNESSE	18
Interview et poème par des élèves de « Saint-ex »	
MÉTROPOLE TPM	19
Un pôle d'échanges multimodal à l'horizon 2022	
DÉMOCRATIE	20
Expressions des groupes d'opposition	
CLIN D'ŒIL	21
L'actu du parcours des arts	
AGENDA	22-23
Printemps 2019	



**Magazine municipal bimestriel
N°177 – printemps 2019**

communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication :
Philippe Sabatery

Rédaction : Grégory Audibert, Philippe Sabatery, Céline Ranc

Photos : Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin), Jean-Claude Chapput,

Illustrations : Marthi

Conception et réalisation :
Service Communication (Thibault Martin, Océane Bouquey)

Impression :
Riccobono (04 94 19 54 57)

Distribution :
La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)
Com 'N diff

Tirage : 32 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ».

Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

Suivez-nous sur les réseaux



version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, Vivre Hyères existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr



ÉDITO DU MAIRE

Chères Hyéroises, chers Hyérois,

Le printemps, c'est la saison du renouveau.

Renouveau de la nature, particulièrement sensible dans notre ville, capitale des fleurs et de l'environnement.

Renouveau des finances communales dont témoigne un budget 2019 où tous les voyants sont au vert et qui garantit l'avenir.

Renouveau de notre centre-ville avec la concrétisation du projet Clemenceau que des milliers de Hyérois sont venus plébisciter lors d'une inauguration qui fera date.

Renouveau de la presqu'île de Giens et des Salins confirmé par l'avis favorable donné par le Ministère de l'Environnement et la Commission Supérieure des Sites et des Paysages au projet d'Opération Grand Site.

Et, nous l'espérons, car c'est le sens de notre action, renouveau demain de l'activité commerciale de notre centre-ville dont les artères sont désormais irriguées par le cœur battant de la plus belle place du Var.

Certes, les Hyérois et leurs commerces ont parfois souffert pendant cette période nécessaire de réhabilitation. Mais, parce que nous avons décidé d'accompagner par une commission d'indemnisation les commerçants et parce que les Hyérois sont fiers du projet conçu par Rudy Ricciotti, comme toujours, le printemps est signe d'espérance et de vitalité.

Bien à vous
Jean-Pierre Giran

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Vice-président de Toulon-Provence-Méditerranée



Le samedi 30 mars. Inauguration de la place Clemenceau



Semi-marathon : record battu !

17 MARS

Record de participation battu ! Plus de 1 700 coureurs se sont élancés pour les trois courses au départ de l'espace 3000 (21,1 km pour le semi-marathon, 10 km et 5 km). Pour l'anecdote, l'épreuve reste une histoire de famille, Julien Navarro, premier du semi, succédant à son frère Nicolas, vainqueur l'an dernier, et Johanna et Maéva Geyer-Carles occupant respectivement les première et deuxième places du 10 km.

Alain Pompidou à l'UTD

6 FÉVRIER

L'UTD, partenaire institutionnel de l'institut Pompidou, a reçu Alain Pompidou, professeur émérite de médecine, et César Armand, auteur et journaliste, sur le thème « Art et pouvoir : Georges Pompidou, une certaine idée de la modernité ». À l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'élection de l'ancien président de la République, père d'un des deux conférenciers, la salle était comble. Leurs propos étaient illustrés par un diaporama inédit.



La Saison : des pièces à succès

8 FÉVRIER

Marie-Anne Chazel, Patrick Chesnais, Laurent Gamelon et Valérie Bègue étaient sur la scène de l'auditorium du casino des palmiers pour le plus grand plaisir des spectateurs de La Saison. Avec la pièce « Tant qu'il y a de l'amour », l'intrigue du triangle amoureux est double et le public a pu se délecter des résistances du mari campé par Patrick Chesnais, sans que chacun aurait pu repartir heureux avec sa nouvelle moitié.

Hyères en récré

18 AU 23 FÉVRIER

Une semaine pendant les vacances de février, Hyères en récré a, une nouvelle fois, déroulé son programme d'activités gratuites pour les 6-12 ans au forum du casino mais aussi au studio « Le sous-sol » (centre Olbia) et sur la place de la République.





Galathea

22 AU 24 MARS

Pendant quatre jours, Hyères a été la capitale du monde marin, à l'occasion de la quatrième édition du festival Galathea. L'évènement culturel et environnemental proposait cette année encore des concours photos et vidéos internationaux, des projections, des conférences, des colloques et des animations tout public.



Ouverture officielle de Galathea en présence des deux parrains de l'édition 2019 : Alban Michon, explorateur polaire et Alexia Barrier, navigatrice.



IntegrArte

FÉVRIER-MARS

Ateliers puis exposition à la tour des templiers pour les artistes en herbe d'IntegrArte. La 15^e édition de ce rendez-vous annuel n'a pas dévié à la règle et a remporté un succès toujours aussi grand avec des œuvres réalisées à partir de matériaux de récupération, sous l'œil bienveillant de l'artiste Bruno Pasquier-Desvignes et de son équipe.



Hyères au Fasnet de Rottweil

12 JANVIER

Simone Chambourlier, conseillère municipale déléguée au jumelage représentait le maire d'Hyères, Jean-Pierre Giran, pendant le dernier carnaval de Rottweil (appelé « Fasnet » ou « Fasnacht »). Accompagnée de la présidente du comité hyérois, elle a reçu des cadeaux de bienvenue des mains de Ralf Broß, maire de Rottweil. En 2020, sera célébré le 50^e anniversaire des premiers liens de jumelage avec la ville allemande.



INAUGURATION

Le renouveau de la place Clemenceau et du jardin Denis

Le 30 mars 2019 restera gravé dans l'histoire de notre ville comme la date où des milliers de Hyérois ont fêté ensemble leur « nouvelle place Clemenceau », projet d'intérêt métropolitain. Animations pour les familles, carrousel gratuit, spectacle féerique de la compagnie « Porté par le vent », ont été plébiscités par une assistance regroupant toutes les générations heureuses de partager ce moment important.

« Cette place, c'est la vôtre, elle a été faite avec vous, elle est faite pour vous, faites en le meilleur usage. » a conclu le maire de la Ville d'Hyères Jean-Pierre Giran dans son allocution, entouré du président de la métropole Hubert Falco et de nombreux élus.



© Emblem Productions



À VOIR ET À REVOIR

Le clip vidéo de l'inauguration est à visionner sur hyeres.fr ainsi que sur Youtube "villedhyeres" et nos réseaux sociaux.



© Emblem Productions



© Emblem Productions



AVENIR

Budget primitif 2019 : la marque d'une parfaite santé financière



Le transfert d'un certain nombre de missions à la Métropole TPM au 1^{er} janvier 2019 modifie les critères du budget primitif. Néanmoins, tous les signaux sont au vert, qu'il s'agisse de la fiscalité, de l'encours de la dette, de l'épargne ou encore de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges à caractère général et charges de personnel). Une situation extrêmement positive qui permet de réaliser un volume d'investissement très important et de préparer l'avenir en toute confiance. Ce budget 2019 est la traduction de la politique de restauration des finances publiques de la Ville d'Hyères depuis 5 ans. Ces résultats ont été obtenus malgré une baisse très importante des dotations de l'État (DGF) pendant la période 2014/2019 par rapport au mandat précédent (2008/2014) : - 24 millions d'euros.

1

Baisse de 6% des taux d'imposition du foncier bâti et non bâti

Le taux de la taxe d'habitation reste stable pour l'année 2019.

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION SUR LES TROIS DERNIERS MANDATS		
Période	Taxe d'habitation	Taxe foncière*
2002-2007	+ 5.47%	+5.53%
2008-2013	+ 5.86%	+5.86%
2014-2019	+1.69%	-4.4%

* Taxe foncière bâti, Taxe foncière non bâti

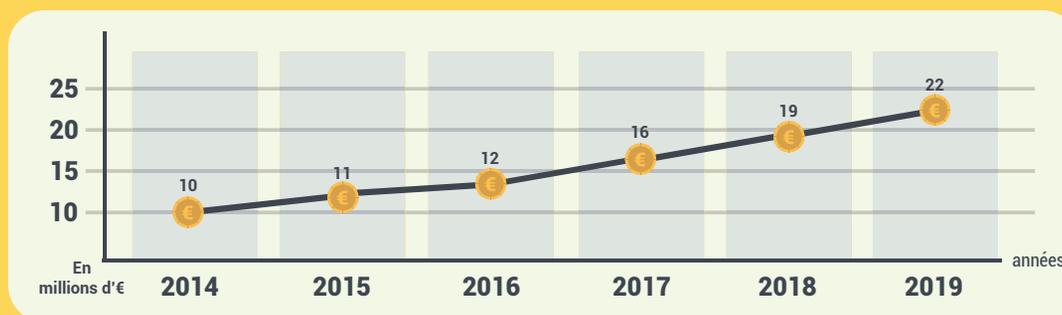
2

Une maîtrise des effectifs

L'effort collectif important réalisé par les services municipaux (malgré les coûts supplémentaires de l'inflation et le glissement vieillesse technicité, coût lié à « la pyramide des âges ») est obtenu **sans baisse de la qualité du service** rendu à la population, grâce à des **procédures de mutualisation**.

3

Un autofinancement élevé et encore en augmentation



4

Un encours de la dette en diminution

Un encours de la dette égal à 2,32 années en 2018 (2,41 en 2017 ; 2,70 en 2016) **démontre un endettement parfaitement maîtrisé.** Un encours de la dette inférieur à 10 ans est le signe d'une bonne santé financière. Le montant de la dette par habitant se situe seulement à 394 euros en 2019 quand il est de 1476€ pour les villes de même strate. Il faut préciser que la commune procédera au remboursement anticipé d'emprunts à hauteur de 2,5 millions d'euros cette année.



* avec remboursement anticipé

5

Un investissement élevé fortement soutenu par la Métropole TPM

Des investissements très importants, financés sans aucun emprunt, seront réalisés en 2019 par la Ville d'Hyères, directement par la Commune ou par l'intermédiaire de la Métropole TPM :

■ Les dépenses relevant des compétences purement communales :

- Bâtiments administratifs et scolaires ;
- Base nautique du port ;
- La Banque, Musée des Cultures et du Paysage ;
- Réhabilitation et extension du skate park ;
- Travaux au stade André Vérant ;
- Équipements pour les PMR ;
- Lutte contre les moustiques (installation de captureurs) ;
- Concession d'aménagement « Cœurs de Ville » (aides aux propriétaires, devantures commerciales...).

Ces investissements seront financés grâce notamment à une forte épargne.

■ Les dépenses relevant de la Métropole TPM seront ventilées de la manière suivante :

◆ Au titre de l'Antenne d'Hyères :

- Requalification de la place Saint Pierre à Giens ;
- Requalification de la Blocarde ;
- Réfection de la rue des Capucines et du chemin de la Grotte des Fées ;
- Élargissement du chemin de Pomponiana ;
- Équipements publics de la vieille ville.



◆ Dépenses reconnues d'intérêt métropolitain :

- Place Clemenceau et promenade du front de mer reliant le Port à l'Ayguede = 10 millions d'euros ;
- Avenue Decugis = 5 millions d'euros (dont 4 millions d'euros en 2019) ;
- Piétonnier / piste cyclable à l'intérieur du salin des Pesquiers, le long du canal de ceinture ;
- Capitainerie de la Tour Fondue.

6

Un soutien constant au tissu associatif hyérois

L'enveloppe de subventions accordées aux associations sera maintenue en 2019 au même niveau qu'en 2018.



TRADITION

Nos foires et nos marchés

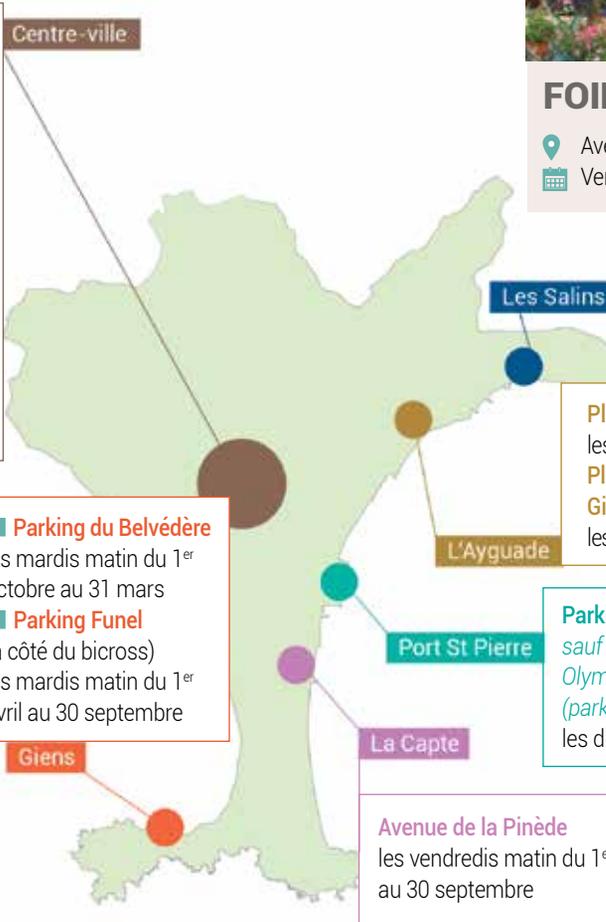
Le retour du printemps est l'occasion de flâner sur les nombreux marchés et foires organisés tout au long de la semaine en centre-ville et dans nos fractions. Petit tour d'horizon.



FOIRE AUX PLANTS

📍 Avenue Gambetta
📅 Vendredi 3 mai 2019

- **Marché paysan** - avenue Gambetta, côté impair
 - le samedi matin, toute l'année,
 - le mardi matin du 1^{er} octobre au 30 avril,
 - les mardis et jeudis matin du 1^{er} mai au 30 septembre
- **Marché des îles d'or** - ouest de la place Clemenceau, place de la République, et avenues Clotis, de Belgique, Aristide Briand et Gambetta :
 - le samedi matin
- **Les samedis bio** - avenue des îles d'or
 - le 1^{er} samedi de chaque mois



Place des Pêcheurs
les lundis matin du 1^{er} juin au 30 septembre

Place Daviddi
les mercredis matin toute l'année
Place Saint-Louis, boulevard des Girelles et boulevard du Front de Mer
les mercredis du 1^{er} avril au 30 septembre

Parking Robin
sauf pendant la Semaine Olympique Française de voile (parking de l'Hippodrome)
les dimanches matin toute l'année

Avenue de la Pinède
les vendredis matin du 1^{er} avril au 30 septembre



FOIRE À L'AIL
📍 Centre-ville
📅 Vendredi 16 août 2019

■ **Parking du Belvédère**
les mardis matin du 1^{er} octobre au 31 mars
■ **Parking Funel**
(à côté du bicross)
les mardis matin du 1^{er} avril au 30 septembre

SERVICE

L'office du commerce déménage

L'office du commerce et de l'artisanat d'Hyères (OCAH) bénéficie dorénavant d'un emplacement privilégié en centre-ville, sur la place Clemenceau. Les services offerts par l'OCAH :

- Des renseignements pour consommer et visiter local,
- Un accompagnement pour les démarches administratives des commerçants et artisans, ou pour s'investir encore plus dans la vie locale avec des projets ou des idées d'animations commerciales,
- Le point de départ du Parcours des Arts, en accueillant et en renseignant les visiteurs de ce circuit du patrimoine et de l'artisanat d'art.



INFOS PRATIQUES

■ Place Clemenceau
■ Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi (fermé samedi et dimanche)
tél. 04 83 69 05 45 - ocah@mairie-hyeres.com



TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

Le maire annonce des mesures fortes en soutien aux commerçants

Dans un objectif de redynamisation de son cœur de ville, la Ville d'Hyères a engagé d'importants travaux de requalification, de réaménagement et d'embellissement de la place Clemenceau et de ses abords ainsi que de la rue de Limans.

Malgré toutes les précautions prises pour minimiser la gêne et limiter au maximum les nuisances occasionnées pendant la durée des travaux, ces derniers ont pu causer une gêne pour les commerçants.

Le Conseil Municipal avait, en septembre 2018, accordé aux **commerçants impactés directement par les travaux de requalification de la place Clemenceau, de ses abords et de la rue de Limans**, une mesure de compensation sous la forme d'un abattement des redevances annuelles dues au titre de l'occupation du domaine public.

Pour compléter cette mesure, le maire Jean-Pierre Giran a annoncé la création d'un dispositif inédit, **une commission d'indemnisation amiable** (voir encadré) avec la constitution d'une provision d'un montant de 300 000€.

Le dispositif concerne exclusivement les commerçants et artisans situés dans le périmètre des travaux.

Pour être étudié par la commission, les

dossiers sont à retirer auprès du service Commerce-Occupation du domaine public (3^e étage de l'Hôtel de ville) et à **déposer au plus tard le 31 août 2019**.

Ces travaux ont également pu avoir un impact sur la fréquentation des **commerces d'autres rues et places du centre ville** du fait de difficultés de circulation et de stationnement. Aussi, la commune propose l'exonération totale des redevances émises en 2018 au titre de l'occupation du domaine public pour les commerçants et artisans sédentaires implantés dans les rues suivantes : l'avenue Clotis, l'avenue Charles De Gaulle, l'avenue Gambetta, dans sa partie située en zone piétonne, l'avenue des Îles d'Or, dans sa partie comprise entre l'avenue Gambetta et la rue de Limans, la rue de Limans, dans sa partie comprise entre la rue Fenouillet et l'avenue des Îles d'Or, la rue du Portalet, la rue des Porches, la rue Massillon, la place Massillon, la rue de l'Oratoire, dans sa partie comprise entre la rue des Caves et la place Massillon, la place des Savonniers, la place de la République et la rue de la République.

Quant aux commerçants et artisans situés dans le périmètre de la Commission d'indemnisation amiable, ils pourront opter soit pour l'exonération totale des droits d'occupation

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIALE

La commission d'indemnisation, organe consultatif et impartial placé sous la présidence d'un magistrat désigné par le Tribunal administratif de Toulon et composée d'un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, d'un représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var, d'un représentant de la Commune, d'un représentant des associations de commerçants du centre-ville (Les Vitrites d'Hyères-CDH et Les Artisans et Commerçants Dynamiques du Centre-ville - ACDC) aura en charge d'évaluer et de calculer les préjudices économiques du fait de ces travaux de requalification de l'espace public.

du domaine public dus au titre de l'occupation du domaine public en 2018, soit pour la demande d'indemnisation amiable.

RENSEIGNEMENTS

Mairie d'Hyères - Service commerce - occupation du domaine public

04 94 00 78 23

commission.indemnisation

@mairie-hyeres.com



POUR LE PARCOURS DES ARTS

En ce qui concerne les artisans et artistes occupant les locaux du Parcours des arts :

- 28 locaux attribués, 6 nouvelles ouvertures programmées ;

- Suspension des loyers des ateliers (depuis septembre dernier) pendant la durée des travaux des rues du Temple, Prieuré, Franklin et une partie de la rue de la République ;

- Maintien d'un abattement de 50 % sur les loyers (initialement prévu la 2^e année), pour les 3^e, 4^e et 5^e années (1^{re} année abattement de 98 %) ;

- Pose d'une signalétique adaptée à l'entrée de chaque rue concernée par le Parcours des arts ainsi que des poinçons au sol ;

- Édition d'une plaquette de présentation distribuée dans tous les ateliers ainsi que dans de nombreux lieux publics.





VIE DE QUARTIER

Une salle pour les Captois

Le 27 mars dernier a été inaugurée par le maire Jean-Pierre Giran, l'adjointe spéciale de La Capte Marie-Thérèse Tilhet-Coartet, des élus et de nombreux Captois un équipement qui faisait, jusqu'alors, défaut dans cette fraction.

Située au premier étage de la mairie annexe, cette salle permettra aux Captois et notamment au CIL de se réunir dans d'excellentes conditions et d'y pratiquer diverses activités.

Ces travaux ont consisté en la réalisation d'une salle de réunion avec une petite biblio-

thèque, de toilettes et d'un local de stockage. Un ascenseur permet un accès aux personnes à mobilité réduite. Les abords de la mairie annexe ont fait l'objet d'un réaménagement.

Cette inauguration a été l'occasion de mettre en avant la Boîte à livres installée depuis septembre dernier devant la mairie annexe de La Capte (photo ci-contre). Le maire a salué, une nouvelle fois, l'heureuse initiative des Lion's club qui ont installé, avec la collaboration de la Ville, 11 boîtes à livres sur l'ensemble de la commune.



CIRCULATION

Mise aux normes de ralentisseurs

96 ralentisseurs sont déjà implantés sur le réseau routier hyérois et un 97^e va, prochainement, être réalisé devant l'entrée de la BAN.

Six d'entre eux vont faire l'objet de travaux de mise aux normes, c'est-à-dire selon la réglementation en vigueur :

- une pente de 7 à 10 % pour les voies sans transport en commun,
- une pente de 5 à 7 % pour les voies avec transport en commun.

Les 6 ralentisseurs concernés sont situés : chemin de la Sauvette, avenues Stephen Liegeard, des vignes vierges et de Rottweil et devant la mairie des Borrels.



ENVIRONNEMENT

Les Borrels : création d'un réseau d'assainissement collectif

Alors que cette demande datait de 1979, les Borrels vont enfin être reliés à un réseau d'assainissement collectif. Ce projet tant attendu, porté par la métropole TPM, a été présenté aux habitants en février dernier.

L'assainissement était jusqu'alors assuré par l'intermédiaire de fosses septiques. La création d'un réseau d'assainissement col-

lectif permettra une nette amélioration de la protection de l'environnement (milieu naturel, cours d'eau et eaux souterraines).

Après une nécessaire phase d'études, les travaux devraient démarrer en 2020. Deux mini-stations d'épuration vont être construites et près de 2 km de réseaux et 115 raccordements vont être implantés.

À l'autre extrémité de la commune, c'est Porquerolles qui va, prochainement, faire l'objet de travaux d'assainissement (plus de détails dans une prochaine édition) alors que des travaux de rénovation du réseau sont en cours à l'Ayguade.

SÉCURITÉ

Des radars pédagogiques pour réduire la vitesse

La vitesse excessive en milieu urbain est un souci régulièrement relayé par les Comités d'intérêts locaux (CIL). Parmi les moyens de prévention reconnus pour leur efficacité, le radar pédagogique est apprécié par les riverains.

Pour répondre à cette demande, ce sont 23 radars qui ont été installés en ce début d'année venant s'ajouter aux 8 déjà en place depuis 2017.

Les quartiers concernés sont : la Bayore, Gambetta, Godillot, Costebelle, l'Almanarre, l'Ayguade, les Salins, les quartiers est, Chateaubriand, les Rougières, la Gare et Olbius Riquier.

En fonction des demandes exprimées par les CIL, 10 radars supplémentaires pourront être installés cette année.



Le fleurissement d'Hyères commence à la Riperte

Hyères compte plus de 1 400m² de massifs fleuris qui sont plantés deux fois dans l'année, en mai et en octobre. L'essentiel des plantes à massif utilisées est produit au centre horticole de la Riperte, sous les 2 750m² de serres automatisées et par 5 agents responsables de la production.

Les plantes à massif sont de deux types :

- **annuelles**, elles réalisent leur cycle végétatif (de la germination à la mort) en moins d'un an. Ce sont les graines ou mini-mottes qui sont semées/plantées en février/mars pour être plantées début mai.
- **bisannuelles**, elles réalisent leur cycle végétatif sur deux années. Les graines sont semées en août, plantées en octobre et arrachées fin avril l'année suivante.



Les choix et compositions des massifs fleuris sont décidés des mois avant la mise en culture. Il faut en effet sélectionner les types de couleurs, de feuillages, de tailles... pour avoir des massifs harmonieux.



Selon les variétés, les plantes sont livrées soit sous forme de graines (pensées, zinnia...), soit en mini-mottes (impatience, cyclamen) dans des caissettes.

Les graines sont semées directement sur une couche de terreau fin pour favoriser la germination.

Quand les semis ont germé, ils sont repiqués manuellement un à un dans des godets ou petits conteneurs.



Les mini-mottes sont directement plantées dans des petits conteneurs.

Les conteneurs sont ensuite positionnés sur les tables de subirrigation où l'arrosage se fait par infiltration par le fond du conteneur. Cette méthode permet un recyclage de l'eau non absorbée par les plantes pour les prochains arrosages.



Rendez-vous le samedi 4 mai entre 9h et 18h, au 1747 avenue Alfred Decugis (route de l'Ayguade) pour la journée Portes ouvertes du centre horticole.

RAPPEL

Le débroussaillage des propriétés situées en forêt ou à proximité est une obligation légale.

Consultez le site www.hyeres.fr pour télécharger la plaquette de prévention sur les feux de forêt ou l'arrêté préfectoral fixant les modalités techniques.

Renseignements :

04 94 00 82 14 (service communal de la sécurité civile)
service.securite@mairie-hyeres.com

Exposition

Le Débroussaillage, un geste citoyen, du 26 avril au 3 mai à la mairie des Borrels.

JARDINS

Remarquables !

Les trois grands parcs publics de la ville (ouverts tous les jours, entrée gratuite) sont distingués par le label « Jardin remarquable » qui signale aux visiteurs qu'ils sont d'un niveau remarquable grâce à leur dessin, leurs plantes et leur entretien.



LE PETIT TRAIN A 50 ANS

Pour célébrer cet anniversaire, la locomotive de 1969 a été restaurée et sera remise en fonction pour les trois journées des Rendez-vous aux jardins du 7 au 9 juin.

De son côté, le service municipal des Archives a préparé une exposition de photographies du fonds André Durieux (de 1969 quand le petit train était dans le jardin du Casino pour les Florales et des années 1970 au parc Olbius Riquier). On pourra les admirer sur place jusqu'à la fin des prochaines Journées européennes du patrimoine, en septembre.

Le parc Sainte-Claire

(avenue Edith Wharton, 6 500 m²), désormais propriété de la ville, fut celle de la romancière américaine Edith Wharton. Particularité : de nombreuses essences rares subtropicales.

- ouverture : 8h
- fermeture :
- 17h30 de novembre à mars
- 18h en avril-mai et septembre-octobre
- 19h de juin à août

Le parc Saint-Bernard

Le Vicomte de Noailles conçut ce parc avec des essences exotiques et méditerranéennes rares. Curiosité : le jardin triangulaire et cubiste d'Emmanuel Guevrekian fait partie intégrante de la villa Noailles.

- ouverture : 8h
- fermeture :
- 17h d'octobre à mars
- 18h30 en avril
- 19h en mai et septembre
- 19h30 de juin à août

Le parc Olbius Riquier

(avenue Ambroise Thomas, 7 ha), propriété de la ville d'Hyères depuis 1868, était alors une annexe du jardin d'acclimatation de Paris.

- ouverture : 7h30
- fermeture :
- 17h en décembre
- 17h30 en janvier et novembre
- 18h en février
- 19h en mars et octobre
- 20h d'avril à septembre

Rendez-vous aux jardins du 7 au 9 juin 2019



Tout au long du week-end

■ Dans les 3 parcs (Sainte-Claire, Saint-Bernard et Olbius Riquier) : déambulez guidés par un livret-jeux. Disponibles sur place au Park Hotel, à la médiathèque et sur www.hyeres.fr.

■ Au parc Olbius Riquier, 7h-20h
- 50^e anniversaire du petit train (voir encadré)
- ateliers et animations pour enfants
- expositions, démonstrations et ateliers d'artisanat.

- Au parc Sainte-Claire, 8h-19h
- Au parc Saint-Bernard, 8h-19h30

Samedi 8 juin

■ Au parc Olbius Riquier
- déambulation en musique, puis maquillage pour enfants.
- inauguration avec les musiciens du conservatoire de TPM à partir de 18h
- présentation de la lutte biologique contre les ravageurs de plantes par le SCRADH

■ Au parc Saint-Bernard 15h (durée : 1h)
« Les contes du monde » (à partir de 5 ans) par Imelda Prevot-Baudoin, conteuse.

Dimanche 9 juin

■ Au parc Olbius Riquier
- musique cubaine en déambulation.
■ Rendez-vous au **Castel Sainte-Claire** 10h (durée : 2h) visite guidée « Les riches heures de nos jardins »* : les jardins de la villa Noailles et du Castel Sainte-Claire, ont en commun une passion, celle de leurs propriétaires.

■ Au **jardin Denis** 10h (durée : 1h)
« Les contes de Grimm et de Perrault » (de 2 à 5 ans) par Imelda Prevot-Baudoin, conteuse.

■ Au **parc Sainte-Claire** 15h (durée : 1h)
« Contes mythologiques grecs, égyptiens et indiens » (à partir de 5 ans) par Imelda Prevot-Baudoin, conteuse.

Renseignements :

Tél. 04 94 00 79 90 (service Événementiel)
Tél. 04 94 00 78 82 (direction de la Culture et du Patrimoine) Activités gratuites, réservations nécessaires selon les cas (nombre de places limité).

*Réservations visites guidées à la tour des Templiers : tél. 04 94 42 21 45 (du mardi au samedi 10h-13h/14h-17h)

PROGRAMME

Vendredi 7 juin

- Au **parc Olbius Riquier** : journée dédiée aux scolaires
- Rendez-vous au **jardin d'Orient** 18h (durée : 2h) visite guidée « Les jardins historiques du centre-ville »*

L'Opération Grand Site validée par le ministère



Le programme d'actions de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens a été présenté et approuvé par le Commission supérieure des sites, au ministère de la Transition écologique et solidaire, le 28 mars dernier.

DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE



■ Approbation de l'OGS en Commission supérieure

Accompagné d'une délégation de représentants de la Métropole TPM, du Parc national et des services de l'État, Jean-Pierre Giran, maire de la ville d'Hyères et co-président du Comité de pilotage de l'OGS de la presqu'île de Giens et des salins d'Hyères, a détaillé au ministère le projet relancé par la Ville en 2015, en concertation avec les associations de la presqu'île.

Les membres de la Commission supérieure des sites ont félicité la Ville et la Métropole, considérant que « tous les éléments de validation d'une OGS étaient réunis : une gouvernance solide, un programme cohérent programmé dans le temps, et des projets qui permettent de requalifier ces sites majeurs ».

■ Tombolo ouest de la presqu'île de Giens

Pour la préservation du double tombolo de la presqu'île de Giens, action phare de l'OGS, la Ville a engagé une étude permettant de définir et modéliser plusieurs solutions techniques envisageables pour protéger le trait de côte. La solution retenue consiste à réaliser une digue sous-marine sur 450 m et arasée à -1 m par rapport à la côte marine.

Les travaux étant soumis à une autorisation ministérielle, un inspecteur général de l'environnement se rendra prochainement sur site.



■ Promenade du front de mer

Les travaux de requalification du boulevard de la Marine s'achèveront avant l'été. Au-delà de ses qualités paysagères, ce projet a plusieurs impacts positifs sur l'environnement : modes doux, espèces végétales méditerranéennes, ganivelles, eaux de ruissellement récupérées et dépolluées, transports en commun améliorés, vitesse de circulation diminuée et pollution lumineuse réduite.



■ Les salins

Fin 2018, le plan de gestion des sites du Conservatoire du littoral a été validé, permettant de définir les actions à conduire sur les espaces naturels remarquables de la commune : le salin des Pesquiers, les Vieux Salins, la presqu'île de Giens et la pinède des Pesquiers.

Une mise en valeur est prévue pour les salins afin de répondre aux enjeux d'accueil du public et de préservation du patrimoine culturel. Sur le salin des Pesquiers, il est notamment prévue la création d'une voie douce piétonne et cyclable, la réhabilitation d'anciens bâtiments dans le salin des Pesquiers et la remise en activité d'un salin miniature.

ZONES HUMIDES

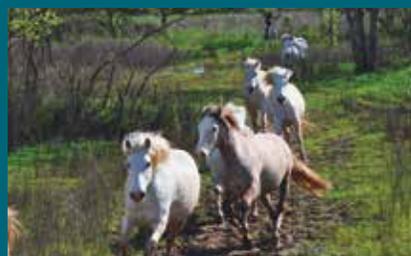


■ LA LIEURETTE

En 2014, la Ville décide de créer un refuge LPO à La Lieurette, zone humide d'une trentaine d'hectares au nord de la BAN.

Cinq ans plus tard, sa gestion et les nombreux inventaires naturalistes ont permis d'accroître les connaissances de ces parcelles municipales qui abritent notamment 208 espèces d'oiseaux. Peu de sites dans le Var réunissent une telle diversité d'espèces. Cette petite surface joue aussi

le rôle très important de halte pour les oiseaux migrateurs dont les marouettes qui en sont les « ambassadeurs ».



■ LES ÉTANGS DE SAUVEBONNE

La Ville a décidé d'acquérir ces 5 plans d'eau (2,5 ha sur une parcelle de 10,6 ha) pour éviter le développement de projets incohérents avec la sensibilité du site et assurer une protection efficace.

Au nord, au bord de la route de Pierrefeu, ils constituent une des principales zones humides d'eau douce de la commune et abritent une biodiversité rare, reconnue notamment pour son cortège d'oiseaux et de libellules. La Ville souhaite y développer un projet d'ouverture au public, tout en conciliant les enjeux écologiques et hydrauliques.

ÉCOMOBILITÉ

Place aux modes de déplacements doux

La Ville compte environ 35 km d'itinéraires cyclables. L'objectif à moyen terme est de doubler ce linéaire. D'ici à fin 2020, il sera possible de relier le centre-ville à la presqu'île de Giens en empruntant les contres-allées de l'avenue Ritondale, l'avenue Decugis, le boulevard de la Marine (grâce à la nouvelle promenade), une voie douce dans le salin des Pesquiers et une piste cyclable entre La Capte et le Pousset.



LES ITINÉRAIRES CYCLABLES



Légende

- Itinéraires cyclables existants (35 km)
- Itinéraires prévus à court terme (2019-2020, 10 km)
- Itinéraires prévus à moyen terme (2021-2023, 17 km)
- Futurs Écoquartiers intégrant des itinéraires cyclables

■ Déploiement des stationnements vélos

La Ville a installé en 2018 et 2019 des stationnements vélos sur tous les équipements sportifs (stades, gymnases, skate-park, CRAPA) et sur tout le littoral. Ainsi, 45 supports viennent d'être implantés à l'arrière des plages de l'Almanarre, la Bergerie, La Capte, l'Ayguade et les Salins. L'année prochaine, un plan général d'installation de supports sera défini pour le centre-ville.

■ Les bornes de recharge

Afin d'encourager les nouvelles formes de mobilité, l'installation de 150 bornes de recharge électrique est prévue sur l'ensemble du territoire métropolitain, dont entre 15 et 20 à Hyères, dans un premier temps.



© Fond de carte - service Géomatique & territoire Ville d'Hyères

Interview et poème par des élèves de « Saint-Ex »

Le 4 février dernier, le maire Jean-Pierre Giran a reçu dans son bureau de l'hôtel de ville une vingtaine d'élèves de l'école Saint-Exupéry accompagnés dans le cadre du CLAS (voir encadré).

Cette visite a donné l'occasion aux enfants d'interviewer le premier magistrat pour la gazette réalisée dans le cadre du dispositif éducatif.

Les apprentis reporters ont aussi pu présenter le poème qu'ils avaient écrit :

Hyères, mon amour

« Qu'il fait bon vivre dans la ville d'Hyères entouré d'îles, d'écoles et de mer. Promenons-nous sur ses plages un peu sauvages pour profiter de la brise et de ses beaux rivages. Par ses arbres et ses palmiers notre belle ville a brillé. Même son château médiéval s'illumine en aval. Visiter nos artistes au Parcours des arts vous enlèvera à coup sûr le cafard. La mode s'invite à la villa Noailles et pour un temps devient notre Versailles. Le bonheur est à cette heure pas besoin de le chercher ailleurs. Nos paysages aux mille visages nous rappellent que la joie n'a pas d'âge, que la liberté nous fut donnée, que le soleil ne brille jamais pareil, que la ville ici est une merveille. »

LE CLAS ?

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif éducatif qui favorise la réussite scolaire des enfants, en leur proposant un accompagnement méthodologique et des ressources complémentaires.

Il est mis en œuvre et financé par la Ville avec une contribution de la Caisse d'allocation familiales du Var. L'implication des parents est essentielle à sa réussite.

À Hyères, les écoles primaires concernées sont : Anatole France, Saint-Exupéry, Paul Long, Paule Humbert, Excelsior, îles d'Or, Jules Michelet, soit 210 enfants d'âge élémentaire suivis chaque année.

Renseignements : établissement scolaire ou tél. 04 94 00 78 45 (service Politique de la ville)



ÉVÉNEMENT

Échecs : Hyères accueille les meilleurs nationaux

Du 14 au 21 avril, Hyères accueille le championnat de France du jeu d'échecs jeunes 2019. En marge des compétitions, de nombreuses animations gratuites et grand public sont organisées.

■ Animations

- **sur le parvis du Casino : village des échecs** 13h-19h tous les jours (sauf 15 avril 8h30-19h et 21 avril 8h30-14h). Buvette, animation, produits locaux, jeux et livres d'échecs, initiation, échiquier géant, retransmission du championnat, chasse aux trésors « Hyères Wego », exposition sur le jeu d'échecs à Hyères depuis 1926.

- **Place Clemenceau** : 10h-17h jusqu'au 20 avril. Initiation, jeux d'échecs géants.

Du 14 au 17 avril : jeux d'échecs ludiques
- **À l'espace 3000**, du 17 au 21 avril 14h-19h. Buvette, initiation, structure gonflable, jeu d'échecs géant

■ Dans les commerces partenaires

du 14 au 21 avril
Repérez l'affiche de l'événement en vitrine et jouez aux échecs partout dans la ville.

■ Conférences

15h, salle Benoîte Groult (Park Hotel)
- **Lundi 15 avril** « Comment accompagner son enfant en compétition en toute sérénité » par Darko Anic (tout public)
- **Vendredi 19 avril** « Les questions prioritaires dans l'enseignement des échecs » (entraîneurs, animateurs, enseignants et pédagogues).



LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES EN CHIFFRES CLÉS

8 jours de compétition

70 officiels de la fédération française et bénévoles locaux

1 700 joueuses et joueurs âgés de 5 à 20 ans

3 000 accompagnants, parents, entraîneurs

7 000 parties d'échecs disputées

TRANSPORT

Un pôle d'échanges multimodal à l'horizon 2022



SE GARER PENDANT LES TRAVAUX

Pendant les travaux (18 mois), trois localisations de parkings pourront être retenues : la partie des terrains SNCF non affectée au pôle d'échanges multimodal (160 places environ), une partie des terrains Enedis après conventionnement, et le parking de l'Espace 3000 avec une navette de liaison avec la gare.

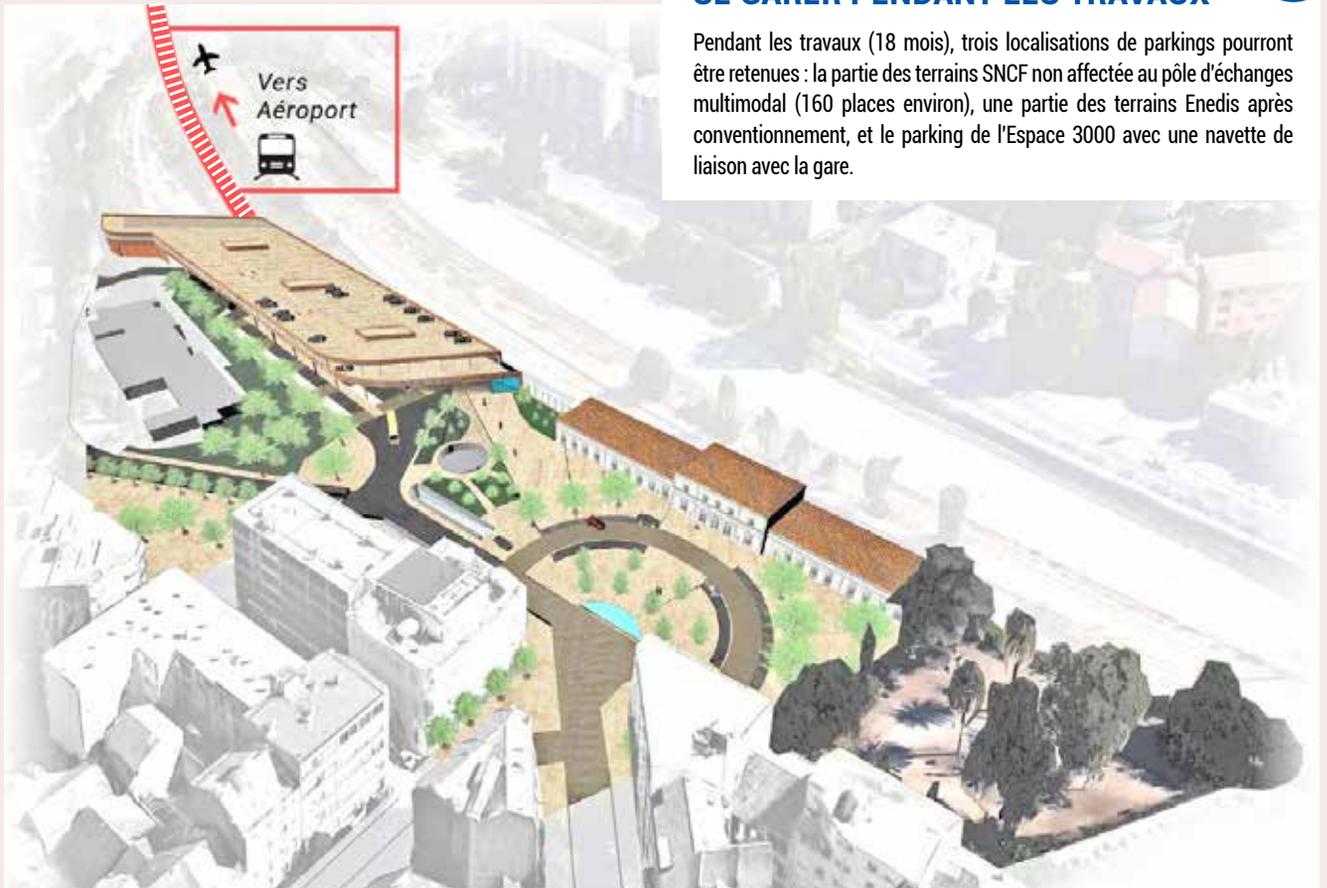


Illustration non contractuelle

Le projet métropolitain de pôle d'échanges multimodal a pour but de mettre en liaison le rail avec la route (véhicules particuliers, taxis et bus) et de favoriser des modes de transport en commun alternatifs à la voiture individuelle.

LE PROJET EN BREF

- Convergence et complémentarité de tous les modes de transport (bus, trains, voitures, vélos) sur un seul espace
- Un réaménagement, un agrandissement et un embellissement du parvis de la gare SNCF avec un dépose-minute pour voitures et taxis
- L'examen d'une ligne de transports en commun en site propre (petit train ou véhicule électrique) pour relier la gare SNCF et l'aéroport Toulon-Hyères
- Un espace commercial (à définir) dans la gare

- Le maintien de l'agence postale
- Square et jeu de boules préservés et améliorés

À l'emplacement du parking actuel :

- en souterrain, un niveau de parking de 160 places gratuites toute la journée pour les habitants du quartier,
- au rez-de-chaussée, 16 quais de gare routière (5 lignes de bus actuelles, 11 lignes régionales et longue distance)
- deux étages de stationnement payant (deux fois 175 places) mais gratuit pour tous, le soir, faisant passer l'offre de stationnement de 300 places actuelles à 500.

LE COÛT

Le coût estimé est compris entre 11 et 14 millions d'euros pris en charge par la Métropole TPM compte tenu de son intérêt métropolitain.

LE CALENDRIER

- 2019 : acquisition foncière n°2 et étude de maîtrise d'œuvre, préparation des marchés
- 2020-2022 : période de travaux

Groupe « Ensemble pour Hyères et pour demain » Et en avant... la Béton'Hyères !

Chacun d'entre nous a pu constater que sortaient de terre, tels des champignons, d'innombrables immeubles. Cela se vérifie dans tous les quartiers: les Salins, le Pyanet, le Port, les Bosquets, Giens, la Bayorre, le centre-ville... Bref les constructions poussent de partout. Le maire construit à tout va ! Où va-t-on ?

Nous ne sommes pas contre les constructions mais à condition qu'elles soient raisonnées car ce que nous dénonçons encore et encore, c'est le bétonnage excessif voire abusif. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit 8 500 logements, soit plus de 17 000 habitants. Accueillir autant de nouveaux concitoyens ne va-t-il pas transformer notre ville en une cité dortoir et lui faire perdre ainsi son identité ?

Comment offrir un emploi sur Hyères à cette nouvelle population ? Les structures actuelles ne sont pas en mesure d'accueillir les enfants. À notre connaissance, aucune création de crèche, dont on connaît déjà aujourd'hui le manque, n'est prévue. Les écoles et équipements sportifs ne peuvent pas absorber cet accroissement de population, sans compter la voirie qui n'est pas en adéquation avec le PDU (Plan de Déplacement Urbain). C'est pourtant la problématique par laquelle il fallait commencer avant de bâtir, bâtir encore et toujours bâtir depuis maintenant 5 ans.

Qu'en sera-t-il de notre environnement, cadre de vie, de notre bien être si précieux qui rendaient notre ville d'Hyères si attractive ?

Les lois SRU et ALUR existent et doivent être appliquées. La première préconise la reconstruction de la ville sur la ville alors que l'autre vise à préserver le foncier. Notre vision est très simple. Avant de consommer les terres agricoles, les poumons verts, réhabilitons les 3 000 logements vacants que compte aujourd'hui notre commune. Comme le disait Antoine de St Exupéry : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants". À méditer !

Jacques Politi, Karine Tropini, Michel Pellegrino,
Dani Anfonzi, Jean Donzel, Patrice Fallot,
Eric Felten, J.L Banès

Groupe « Hyères Bleu Marine » IMPÔTS LOCAUX : TOUJOURS PLUS !

Contribuables hyérois, méfiez-vous de tout ce qui brille et n'allez surtout pas vous réjouir trop vite de l'effet d'annonce du Maire concernant « une baisse des impôts de 6% » ! A cela plusieurs raisons.

La première : M. Giran, contre ses promesses de campagne, a augmenté ces impôts en début de mandat et les baisser maintenant, juste avant les élections municipales de 2020, ainsi que le confie M. Falco lui-même à Var Matin, s'apparente fortement à de la démagogie !

La deuxième : la Métropole, réputée réaliser des économies d'échelle, a dû créer lors de sa mise en place des « moyens supplémentaires pour son bon fonctionnement », entendez par là un accroissement de 17 personnes, en

majorité des cadres, ainsi qu'une fiscalité augmentée par rapport à ce que représentait TPM avec la taxe GEMAPI (4 Millions d'€)... pour commencer ! En effet, la loi prévoit une « harmonisation » des coûts d'assainissement de l'eau entre les 12 communes et cela représentera pour Hyères une augmentation de 45% entre 2016 et...2023, ouf le plus gros pourra se faire dès les élections passées en 2020 (il y a déjà +5,6% entre 2018 et 2019).

Ce sera le cas également pour la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM), mais aussi de l'eau potable... Autrement dit, ce que M.Giran vous donne d'un côté, il vous le reprend de l'autre par un habile tour de passe-passe. Pourquoi lui ? Tout simplement parce ce qu'en sa qualité de Maire d'une des communes qui

composent la Métropole, il en est vice-président et à ce titre en vote la fiscalité or il a bel et bien voté pour toutes ces taxes additionnelles !

M.Giran qui a voulu cette Métropole doit donc raisonner en « bloc communal » y compris pour la fiscalité et ne pas vouloir tirer les marrons du feu avec un moins-disant hyérois quand cela l'arrange sans parler des plus métropolitains auxquels il a participé.

Cette Métropole, qui a déjà coûté aux Hyérois leur autonomie de décision dans tous les domaines stratégiques, alourdit maintenant leur pression fiscale. Elle est un défi au bon sens.

P Collet, Ml Collin
JM Eynard-Tomatis, Y Kbaïer

Groupe « Agir pour Hyères »

Pourquoi construire 1 258 logements aux Rougières? Pourquoi étendre la ville dans une des dernières zones agricoles limitrophe de la ville? Pourquoi poursuivre une politique d'extension urbaine à l'inverse de la protection du cadre de vie? Le risque d'inondation est réel. Le quartier est traversé par deux cours d'eau et il réceptionne les pluies des orages qui se déversent sur la ville. Le dérèglement climatique est une menace. La responsabilité du Maire est bien d'anticiper ce risque et de protéger les habitants. Si le Préfet impose de construire 350 logements à un prix accessible aux Rougières, pourquoi ne pas s'en tenir là? Dans quel but a-t-on permis à un promoteur privé de construire, dans la plus grande opacité, 1258

appartements, 3554 m² de commerces et 2575 m² de bureaux, dans une zone inondable et saturée en terme de trafic?

Pourquoi essayer de convaincre les hyérois que dans les 1258 appartements, il n'y aurait pas plus de 1,42 habitants par logement ? Qui peut croire cela ?

Pourquoi ne pas plutôt en profiter pour agrandir le jardin Olbuis Riquier, tracer une coulée verte jusqu'à la mer, construire des équipements sportifs et préserver des espaces agricoles ? Pourquoi avoir laissé l'avocat de la Mairie contraindre le CIL des Rougières de payer 3000€, alors que ce dernier défend l'intérêt local du quartier ?

Les décisions politiques doivent servir l'intérêt de la ville.

Notre vraie richesse, ce sont nos paysages, nos rivages, notre qualité de vie. Le CIL a raison de s'opposer à un projet pharaonique. La ville doit s'embellir et préserver son patrimoine naturel, la seule réponse sérieuse au changement climatique.

William Seemuller
President d'Agir pour Hyères
www.seemuller.fr

Brigitte Del Perugia
Conseillère municipale
www.brigitte-del-perugia.fr

Conformément aux dispositions de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des groupes municipaux d'opposition et prend en compte les articles parvenus au service Communication de la Ville suivant les modalités définies par le règlement intérieur du Conseil municipal.

Hyères en chiffres

Spécial *Espaces Verts*



42

42 ans, sans discontinuer, qu'Hyères est lauréate du titre « Ville fleurie » accordé par le Comité National des Villes et Villages Fleuris et 28 ans qu'elle est classée « quatre fleurs ».

15 000 bulbes
63 000 graines
20 000 plants

produits et cultivés au centre horticole municipal de la Riperte puis plantés dans nos espaces verts.



905

905 marches composent les escaliers en pierre des deux jardins remarquables du centre historique (657 au parc Saint-Bernard et 248 au parc Sainte Claire).



L'actu du Parcours des Arts



■ Les rues du Parcours des Arts embellies

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art ont été livrées aux riverains et visiteurs plusieurs **rues intégralement rénovées** : Franklin, du Temple, de la République, du Prieuré, des caves et la Place Ailhet.



■ Un nouveau point d'accueil pour le Parcours des Arts

Idéalement situé à l'entrée du centre-ancien, le nouveau local de l'Office du Commerce et de l'Artisanat Hyérois installé Place Clemenceau constitue un point de départ et d'information pour le Parcours des Arts.

■ Deux nouveaux ateliers ouverts ce printemps

Atelier Moss, Par son travail de "récupérateur/ créateur", Moss expose nombre de ses créations depuis son nouvel atelier situé aux 2 et 4, rue Franklin. Ses poissons peints sur des planches de cagettes ramassées au marché ou encore ses lampes créées à partir d'objets hétéroclites chinés aux puces ou vide-greniers, occupent son nouvel espace. Il met également en avant des œuvres d'artistes qui n'auraient jamais envisagé d'exposer, toujours basées sur la récupération.

Marie Granier, Sellerie Indigo

Passionnée depuis toujours par les métiers artisanaux au savoir-faire ancestral ainsi que par les chevaux, elle s'est naturellement tournée vers le métier de sellier bourrelier. Marie a par la suite découvert l'art de la sculpture sur cuir, appelé repoussage qu'elle a alors incorporé à ses créations. Dans son nouvel espace au 16 rue Franklin, Marie Granier peut ainsi offrir un service de proximité local de travail du cuir, pas uniquement orienté vers le monde du cheval. Chaque création peut ainsi être personnalisée au goût de chacun, mêlant solidité, qualité et élégance.

MÉMENTO

URGENCE

SAMU 83 : 15 ou 04 94 61 61 15
N° d'appel d'urgence européen : 112
S.O.S. Médecins : 04 94 14 33 33
Hôpital : 04 94 00 24 00

POLICE GENDARMERIE

Prévention citoyenne

N°Vert 0 8000 83 410

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Police nationale : 17
Police municipale : 04 94 65 02 39
Gendarmerie nationale : 04 94 12 15 70
Pompiers : 18

QUELQUES SERVICES PUBLICS

Standard mairie : 04 94 00 78 78
Médiathèque : 04 94 00 11 30
Complexe aquatique : 04 94 00 46 10
Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 00 78 85
Office de tourisme : 04 94 01 84 50
Point d'accès au droit : 04 94 01 84 04
Guichet Proximité (ex-Mairie Plus) : 0 800 083 400

www.hyeres.fr

Expositions

10/10

Jusqu'au 30 juin, **lavoir Saint-Paul, rue du repos**
Couvertures du magazine
« Le petit écho de la mode »
conservé à la médiathèque
municipale

Mauvais genres spécial Fantasy

Du 7 mai au 1^{er} juin,
médiathèque
En lien avec la fête du livre
(voir en dernière page)

Rendez-vous

Historico Prestissimo

Mardis 12h15
• 23 avril, la place Clemenceau
(rdv devant la statue de Charles
d'Anjou)
• 21 mai, les villas d'Alexis Godil-
lot
• 18 juin, le château de Giens
Rendez-vous mensuel gratuit
de 30 minutes pour découvrir le
patrimoine hyérois.

Chasse aux œufs

Lundi 22 avril,
parc Olbius Riquier



Foire aux plants

Vendredi 3 mai,
avenue Gambetta

Fête du Val des Rougières

**Samedi 4 mai, quartier Val des
Rougières**

Évènement

Championnat de France du jeu d'échecs jeunes 2019

Du 14 au 21 avril, **forum du casi-
no, espace 3000 et lieux divers**
(voir page 18)



Fête du livre

11 et 12 mai, forum du casino
(voir en dernière page)



Festival de l'anche

Du 31 mai au 2 juin, **forum
du casino et lieux divers**
Au programme de la 19^e édition,
des concerts, un salon de la
canne de Provence, des ateliers,
des visites et le concours de
l'anche d'or

Rendez-vous aux jardins

8 et 9 juin, parcs et jardins
(voir page 15)

Journées nationales de l'archéologie

Du 14 au 16 juin,
site archéologique d'Olbia

Spectacles

Faveurs de printemps

Du 11 au 13 avril, **l'anglicane
(19h) et théâtre Denis (21h)**
Le festival de folk, de rock et de
pop fête ses 15 printemps avec
une série de concerts gratuits à
l'église anglicane (sous réserve
de places disponibles, réserva-
tion : 04 98 070 070) suivis par
les nouvelles pépites de la scène
folk internationale au théâtre
Denis. Le samedi, un rendez-
vous « Écran total » autour du
cinéma à la médiathèque.



Soirée malienne avec Makan « Badjé » Tounkara

Vendredi 26 avril 20h30,
l'anglicane
Fils et petit-fils de griot, Makan
Tounkara joue d'un tout petit
instrument, le n'goni, et évoque
d'orangeuses saisons des pluies,
une terre à demi assommée de
soleil ou la vie simple des pay-
sans maliens qui la cultivent. Un
concert en partenariat avec Jazz
à Porquerolles, passeport pour
l'Afrique de l'ouest.



Plus d'informations au 04 94 00 82 41 et 04 94 00 79 27.
billetterie.spectacles@mairie-hyeres.com

Nous Présidents

Samedi 27 avril 21h,
auditorium du casino
Christophe Barbier, journaliste
politique, coache Marc Jolivet
pour en faire le candidat idéal.
Un spectacle burlesque, musical
et clownesque.



Love Me Tender

Jeudi 2 mai 20h30,
théâtre Denis
Derrière ce titre aux accents ro-
mantiques à la Elvis Presley, se
cache le parcours d'un tueur en
série. Manuel Pratt fait preuve de
son habituel humour noir et les
pièces d'un puzzle mortel s'im-
briquent peu à peu.

Toninho Ramos feat. Regra Três

Vendredi 3 mai 20h30,
l'anglicane
Toninho Ramos, guitariste et
compositeur, est imprégné de
musique traditionnelle brési-
lienne, de musique classique, de
free-jazz, et de musique atonale.
Regra Três (la règle de trois),
c'est une voix autour de guitares.
Une soirée qui transortera sur le
continent brésilien.

Finale du 8^e tremplin Jazz à venir

10 et 11 mai 20h30,
théâtre Denis
Proposée par Jazz à Porquerolles.



Sport

■ La piste des sangliers

Dimanche 28 avril, gymnase du Golf Hotel (départ)

Course VTT célébrant son 20^e anniversaire.

■ 25^e tournoi international poussin/poussines de volley ball

18 et 19 mai, gymnase du Golf Hôtel et Costebelle

■ Championnat d'Europe laser 4.7

Du 18 au 25 mai, port et rade d'Hyères

Régate internationale de dériveurs organisée par le COYCH pour des participants âgés de 13 à 17 ans.

■ 7^e triathlon d'Hyères

25 et 26 mai, parking du Pentagone, Salins (départ)

■ Tournoi 3x3

29 et 30 mai, port d'Hyères

Open Plus French Riviera de la Superleague de la fédération française de basket-ball

■ Porquerolle's race

Du 29 mai au 2 juin, rade des îles d'or

Première édition de cette épreuve organisée par le Yacht Club de Porquerolles et ouverte à tous les monocoques jaugés IRC, à l'exception des sportboats

■ Tournoi des îles d'or

8 et 9 juin, stade André Vèran Rugby

■ La Porquerolle's Classic

Du 13 au 16 juin, rade des îles d'or
Grand rassemblement de bateaux de tradition

■ La SOF de retour à Hyères

Après avoir été, pendant 7 ans, une étape de la coupe du monde de voile, l'épreuve hyéroise redevient SOF (semaine olympique française) et intègre le circuit européen.

Un retour aux sources pour cette compétition internationale, parmi les moments les plus attendus dans le domaine de la voile en France, mais aussi dans le monde de la voile olympique.

En 2019, la 51^e édition de la SOF accueillera les meilleurs compétiteurs du circuit du 27 avril au 4 mai. En pleine préparation pour les jeux olympiques de 2020, ils seront présents dans les séries présentes à Tokyo.

Pour que le public assiste aux courses, des navettes gratuites

sont prévues mercredi 1^{er} mai et samedi 4 mai avec trois départs : 11h, 12h30 et 14h.

Les inscriptions se feront à partir du lundi 1^{er} avril au 04 94 29 46 61, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h dans la limite des places disponibles.

Un village « Animation » est installé sur le port d'Hyères (avenue du docteur Robin) et propose des **animations gratuites** tout au long de l'événement : jeux gonflables pour enfants, machine à vagues pour faire du surf, simulateur de pêche, simulateur de winch Harken, exposition de camping-cars, simulateur d'optimist, animation Sittomat (27 et 28 avril), animation Inf'eau mer (1^{er} mai).

Des groupes musicaux animeront les fins de journée (17h-



19h : groupe Yemaya (salsa, 29 avril, cérémonie d'ouverture), Pat Trio (reprises chansons françaises, 30 avril), Soul Connection (reprises pop rock, 1^{er} mai), Preston (reprises soul jazz, 2 mai), Tres Hommes (reprises chansons internationales, 3 mai), No Sax (reprises pop/rock, 4 mai).

Renseignements :
www.sof.ffvoile.fr

■ 34^e festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode à Hyères



La 34^e édition du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode à Hyères se déroulera du 25 au 29 avril à la villa Noailles.

Le festival est fondé et dirigé par Jean-Pierre Blanc, et présidé par Pascale Mussard. Depuis 1986, il promeut et soutient la jeune création internationale de mode.

Depuis 1997, un concours est ouvert aux photographes émergents et, cette année pour la troisième année consécutive, un concours distingue les nouveaux créateurs d'accessoires de mode. L'actrice Marina Foïs fera partie du jury.

La Maison Chloé est l'invitée d'honneur de la partie mode.

Dix jeunes créateurs du monde entier ont été sélectionnés dans chaque catégorie. Et pour la première fois, en mode, il y a autant de collections homme que femme. Les collections seront visibles lors de trois défilés, au Salin des Pesquiers à Hyères, ouverts au public et aux professionnels, ainsi que dans les showrooms à la villa Noailles durant le festival où il sera également possible de rencontrer les créateurs.

Les expositions seront ouvertes au public jusqu'au 26 mai.

■ **Natacha Ramsay-Levi**, Chloé (présidente du jury mode)

■ **Craig McDean** (président du jury photographie)

■ **Charlotte Chesnais** (présidente du jury accessoires de mode)

Renseignements :
www.villanoailles-hyeres.com

